

## RÉUNION DES ACTEURS ACCOMPAGNANT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ORGANISÉE PAR SOPHIE CLUZEL, SECRÉTAIRE D'ÉTAT

La réunion hebdomadaire de suivi de la crise sanitaire organisée par la secrétaire d'État en charge des Personnes handicapées s'est tenue le 14 avril. La ministre a commencé par un point épidémiologique, en précisant que les indicateurs étaient particulièrement élevés : une hausse par rapport à la semaine dernière de 4 % des cas et une hausse de 9 % en service de réanimation.

Par ailleurs, la ministre a transmis aux participants les informations suivantes :

- Les psychomotriciens et orthophonistes ont intégré la liste des personnels prioritaires pour la garde de leur(s) enfant(s).
- Les travailleurs d'ESAT peuvent obtenir des indemnités journalières pour garde d'enfants. Des travaux sont en cours avec la CNAMTS pour finaliser l'accessibilité de ces demandes sur le site d'Ameli.fr. Les indemnités journalières seraient rétroactives à la date du premier jour du 3e confinement.
- **Les personnes en foyer de vie/foyer d'hébergement deviennent prioritaires pour la vaccination.** Le protocole est en cours d'actualisation et sera très prochainement transmis par la DGCS.